



Section Escalade

<http://www.uscpcarp.fr>

USCPCARP passionnément

Escalade en falaise

Fonctionnement et règlement intérieur

Présentation.

La section escalade en falaise a pour vocation de proposer une organisation et une logistique permettant aux adhérents de découvrir, de pratiquer et de progresser en escalade sur site naturel. D'avril à novembre, nous proposons des sorties loisirs, en pleine nature, sur des sites magnifiques et grandioses en France et à l'étranger.

L'hébergement est organisé en gîte d'étape, le transport, pour les destinations qui s'y prêtent, en TGV et voitures de location sur place, sinon, dans la mesure du possible, en voitures de service.

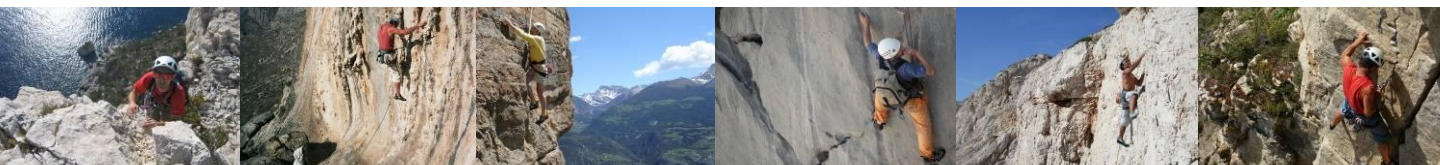
Ouverte à tous niveaux, cette activité est essentiellement tournée vers la pratique en falaise.

Nous proposons:

- Une dizaine de sorties de week-end (2 à 4 jours) sur sites naturels.
- Une sortie d'une semaine sur site « exotique » (Espagne, Maroc, Corse, Sardaigne, Baléares, Sicile, Grèce, Croatie, Turquie, Italie,...).
- Selon les disponibilités de chacun, regroupement pour sorties à Fontainebleau ou au viaduc de Bures sur Yvette un soir de la semaine de Mai à début Septembre.

Agréments:

- De conseils techniques et pratiques, si nécessaire.
- D'une organisation et d'une logistique éprouvée.
- De la mise à disposition de matériel pour la progression en libre ou en artificiel (cordes, sangles, dégaines, casques, coinçeurs, topos, baudriers et chaussons pour les débutants).
- D'une expérience de plus de 10 ans de pratique sur les plus beaux sites de France, sur des voies de 10m à plus de 300m de longueur.





Section Escalade

<http://www.uscpcarp.fr>

USCPCARP passionnément

Escalade en falaise

Fonctionnement et règlement intérieur

Les points forts.

Mise à disposition de matériel performant et régulièrement renouvelé, participation d'anciens membres de feu l'association ARTIF de La Garenne (Norbert Gauthier, Pierre Roquemaurel) mettant à profit leur grande expérience technique et de terrain.

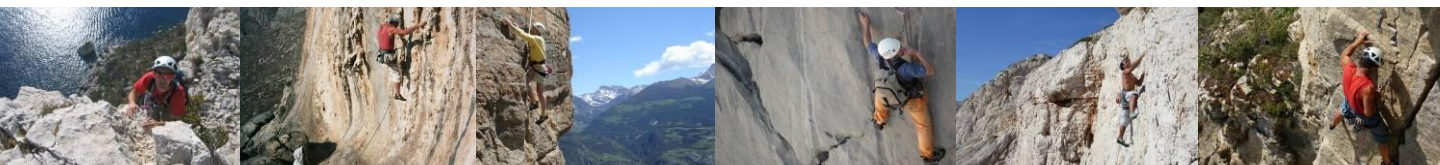
Logistique et organisation rodée et efficace.

Ambiance sympathique et amicale, cohésion du groupe, solidarité, dynamique et force de proposition. Les membres se retrouvent régulièrement en dehors des sorties programmées...

Les limites.

Initialement, l'organisation n'a pas vocation ni compétence à l'encadrement. Nos attributions se limitent aux conseils de sécurité et de progression. Les débutants sont pris en charge et conseillés, mais les enfants ne sont acceptés qu'accompagnés de leurs parents.

En fonction du contexte et des opportunités, nous pouvons ponctuellement faire appel aux services d'un moniteur breveté d'état. La prestation reste à la charge des intéressés.





Section Escalade

<http://www.uscpcarp.fr>

uscpcarp passionnément

Escalade en falaise

Fonctionnement et règlement intérieur

Vos correspondants.



Responsable de section Michel MALDY

DRD/DSTY VVA VV500

06 73 48 93 06



Trésorière Virginie LINET

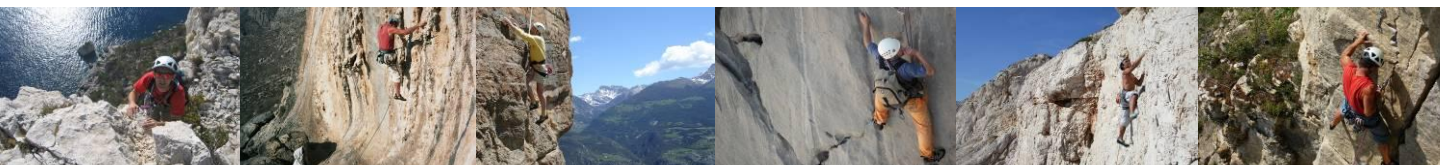
DRD/DCHM VVA VV130

01 57 59 99 19 (20 9919)



Contact PSA La Garenne: Pierre ROQUEMAUREL

01 56 47 25 44 (47 2544)





Section Escalade

<http://www.uscpcarp.fr>

USCPCArp passionnément

Escalade en falaise

Fonctionnement et règlement intérieur

Le programme.

Le programme des sorties est publié en début d'année civile. Y apparaissent les tarifs de sorties. Ces derniers sont indicatifs. Ils sont consolidés en cours de saison en fonction des coûts réels de fonctionnement. Le programme est diffusé sous forme de table que les adhérents sont invités à agrémenter dès que possible de leurs souhaits de participation.

Modalités d'adhésion.

Renseigner le formulaire d'adhésion, produire un certificat médical (de moins de 6 mois) d'aptitude à la pratique de l'escalade, s'acquitter de ses droits d'entrée. Le formulaire d'adhésion est disponible sur: http://www.uscpcarp.fr/front/presentation_section.php?id_section=7

Sauf concernant la formule « Découverte » ⁽¹⁾, la licence est obligatoire. Club affilié FFME, USCPCArp fournit la licence. L'adhérent peut toutefois être licencié FFME ou CAF dans une autre structure.

Coût adhésions 2012: -a- adhésion club: 10,00€

-b- adhésion activité: 15,00€ ou 0,00€ si formule « Découverte » ⁽¹⁾ ou enfant de moins de 16 ans.

-c- achat licence FFME 2012: 48,00€ obligatoire sauf formule « Découverte » ou accompagnateur.

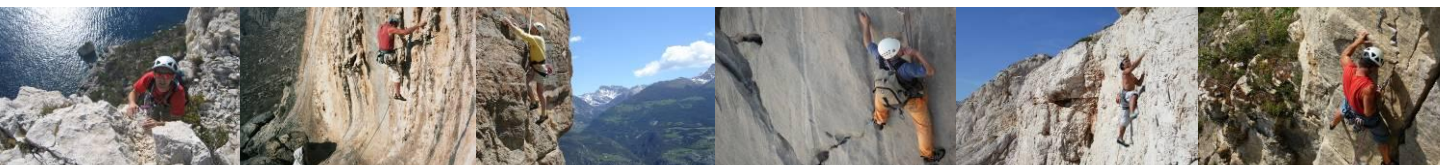
Envoyer un seul chèque du montant a+b+c à l'ordre de « Section ESCALADE USCPCArp » ainsi que le formulaire d'adhésion et le certificat médical à:

Michel MALDY
DRD/DSTY VVA VV500

ou

Michel MALDY
1 rue de la Bourdonnais
78960 VOISINS LE BRETONNEUX

⁽¹⁾ Formule « Découverte »: s'applique aux adhérents désireux de découvrir la section Escalade en participant à une des sorties de maxi 2 jours proposées par le programme. Dans le cas d'une 2eme participation parmi les autres offres de la saison courante ou à venir, le droit d'entrée de 15,00€ sera demandé.





Section Escalade

<http://www.uscpcarp.fr>

USCPCArp passionnément

Escalade en falaise

Fonctionnement et règlement intérieur

Modalités d'inscription aux sorties.

Une inscription ne pourra être valide qu'aux conditions requises suivantes :

- Avoir payé ses droits d'entrée et produit le certificat médical
- Etre licencié FFME, FSGT ou CAF (sauf formules « Découverte » ou enfant accompagnateur)
- Avoir payé un acompte de 30,00€ pour les sorties de 2 jours, 100,00€ pour les sorties de plus de 2 jours, 200€ pour les sorties d'une semaine ou plus.

Le solde des sorties week-end s'effectue durant le séjour.

Les chèques sont à libeller à l'ordre de « Section ESCALADE USCPCArp ».

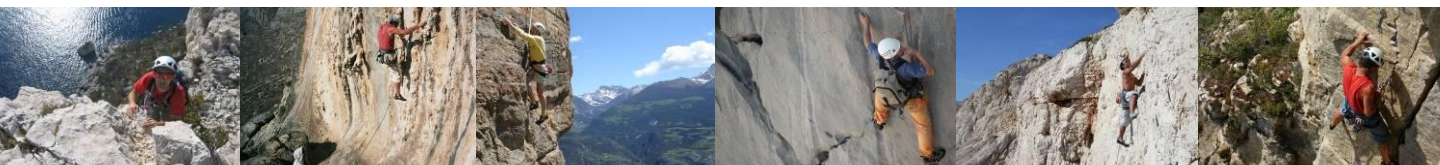
Pour des raisons d'organisation de l'hébergement, nous souhaitons être informés au plus tôt des projets de participation ainsi que de l'accompagnement d'enfants en bas âge.

La participation des enfants.

Les enfants ont la possibilité de participer aux sorties sous réserve :

- que, pour chaque enfant, les parents se soient acquittés du paiement des cotisations en vigueur (gratuité sur adhésion section).
- que ces enfants soient accompagnés par au moins un des parents.
- **Jusqu'à 16 ans**, la subvention appliquée est de **50% de participation sur le prix coûtant** de la sortie. Au delà, le tarif adulte s'applique.

Les enfants pratiquant l'escalade devront être en possession d'une licence.





Section Escalade

<http://www.uscpcarp.fr>

USCPCARP passionnément

Escalade en falaise

Fonctionnement et règlement intérieur

Accès aux structures artificielles d'escalade et entraînement.

La section ne subventionne que les sorties sur sites naturels qu'elle organise. Les entraînements ne sont pas subventionnés.

Les sorties: organisation et logistique.

Pour les sorties we :

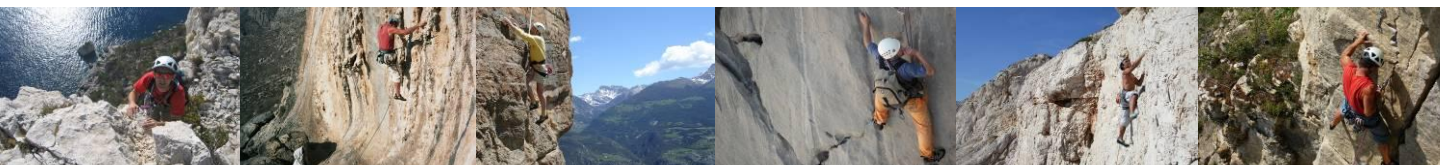
*Départ le vendredi soir
Retour le dimanche soir*

Lieux de rdv :

A organiser en fonction des participants

Transport :

Lorsque la destination et le contexte s'y prêtent, TGV et location de voitures sur place. Sinon, dans la mesure du possible, emprunt de véhicules de services. Dans l'impossibilité, recours à la location ou aux véhicules personnels. Dans le cas de l'usage de véhicules personnels, remboursement des frais (carburant et péages sur fourniture de pièces justificatives) et indemnisation kilométrique suivant le barème fiscal en vigueur.





Section Escalade

<http://www.uscpcarp.fr>

USCPCARP passionnément

Escalade en falaise

Fonctionnement et règlement intérieur

Le parc matériel.

Les cordes, casques, dégaines, sangles, maillons rapide, descendeurs, coinceurs, magnésie et topos sont mis à disposition par le club. Si la section peut prêter occasionnellement baudriers et chaussons, les adhérents sont invités à en acquérir rapidement.

Le budget de fonctionnement intègre le renouvellement régulier du matériel de sécurité et d'assurance ainsi que l'achat de topos. Le renouvellement du matériel de sécurité est assujéti à une réglementation FFME.

Afin d'en assurer le remplacement, toute perte de matériel au cours d'une sortie fera l'objet d'une cotisation de la part de l'ensemble des participants du moment. Le montant de cette cotisation est fixé par le barème ci-après. .

Équipement à remplacer	Barème
Corde 70m.....	180,00€
Corde 100m.....	200,00€
Dégaine.....	15,00€
Mousqueton à vis.....	10,00€
Descendeur.....	10,00€
Sangle courte.....	5,00€
Sangle longue.....	7,00€
Sac à corde.....	50,00€
Casque.....	60,00€
Coinceur type Friend.....	45,00€
Coinceur type Excentrique.....	10,00€
Topo.....	30,00€

